

**Comité consultatif sur l'accessibilité****Procès-verbal**

N° de la réunion : 17
Date : le mardi 15 octobre 2024
Heure : 18 h
Endroit : Participation par voie électronique

Présents : Vania Karam, présidente, Holl Ellingwood, vice-président, Wayne Antle, Ian Bourrie, Ana Maria Cruz-Valderrama, Matthew Eliot, David Humphries, William Van Veen, Hannah Walhad

Absent(s): Jodi Fisher, Adele Furrie, Murray MacDonald

Membre non votant présent : Marty Carr, conseillère

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les membres du Comité et du Conseil, le personnel de la Ville, les médias et le public

peuvent suivre la réunion sur Zoom, à cette adresse :

[NO de la réunion Zoom : 879 8714 9068](https://zoom.us/j/87987149068)

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

La date limite pour s'inscrire, en vue de prendre la parole devant le comité, ou de soumettre des commentaires par écrit, est le jour de la réunion, à 16 h.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 14 du CCA - le 18 juin 2024

Adopté

4. Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment

4.1 La première phase pour le Centre d'événement de Lansdowne 2.0

Sean Moore, directeur, Projet du parc Lansdowne, Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment, et Marnie Peters, présidente, Accessibility Simplified, font une présentation et répondent aux questions du Comité. Justin Kurosky, gestionnaire, Construction et Design – Installations, Direction générale des services d'infrastructure et d'eau, est également présent pour répondre aux questions.

Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Trois membres du public prennent la parole :

- Kyle Humphrey adresse au Comité des commentaires sur les caractéristiques du centre d'événements qui amélioreront l'expérience des personnes en situation de handicap et contribueront à créer des emplois. Il parle aussi du fait que les améliorations qui seront apportées au centre aideront à la planification d'autres sites.
- Kristine Houde, Old Ottawa East Community Association, exprime des réserves quant à certains espaces présentés. Elle souligne aussi l'absence de partenariats directs avec des groupes représentant les personnes en situation de handicap, ainsi que les problèmes de transport et le fait qu'il est difficile pour les personnes en situation de handicap de se rendre au parc Lansdowne.
- Jerry Fiori, Ottawa Disability Coalition, aborde la question des coûts et indique que l'argent destiné au centre devrait être investi

dans des logements abordables et accessibles. Il souligne le manque de transport autour du centre et le fait que le projet n'a pas lieu d'être, car les politiques n'ont pas été respectées.

Les observations écrites suivantes ont été reçues et sont conservées au greffe municipal :

- Diaporama déposé par John Dance le 17 septembre 2024
- Lettre déposée par Gisèle Doyle le 15 octobre 2024

Le Comité consultatif discute et pose des questions sur les sujets suivants :

- Les caractéristiques liées à l'accessibilité autour du nouveau centre, comme le paysagement minéralisé, qui aident à la mobilité;
- La surstimulation auditive et d'autres questions qui feront l'objet de consultations à une date ultérieure;
- Les communications de la Ville sur les changements prévus pour le centre d'événements et les avantages qui en découleront pour les divers groupes.
- La nécessité d'un accès équitable au site.

Au terme des discussions, le Comité prend acte de la mise à jour.

Recommandation(s)

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité prenne connaissance de la présentation et la commente comme il se doit.

Reçu

5. Direction générale des travaux publics

5.1 Les modifications apportées au Règlement sur la circulation et le stationnement : Le stationnement accessible

Megan Richards, gestionnaire de programme, Bureau de l'accessibilité, fait une présentation et répond aux questions du Comité. Phil Edens, spécialiste principal en évaluation de la circulation, Services de la circulation, et Scott Caldwell, gestionnaire, Service du stationnement, tous deux de la Direction générale des travaux publics, sont également présents pour répondre aux questions.

Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Un intervenant, Kyle Humphrey, s'adresse au Comité pour préciser que cela donnera plus d'espace pour les personnes qui en ont besoin et permettra aux gens de magasiner et de socialiser plus facilement, car ils auront accès à davantage de zones.

Le Comité consultatif discute et pose des questions sur les sujets suivants :

- La différence entre places de stationnement et places de stationnement désignées;
- L'emplacement envisagé des places désignées;
- La différence dans la taille des places de stationnement.

Au terme des discussions, le Comité prend acte de la mise à jour.

Recommandation(s)

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité prenne connaissance de la présentation et la commente comme il se doit.

Reçu

6. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

Il n'y a aucun avis de motion.

7. Demandes de renseignements

Il n'y a aucune demande de renseignements.

8. Autres questions

Il n'y a aucune autre question.

9. Levée de la séance

Prochaine réunion

le 19 novembre 2024

La séance est levée à 19 h 58.

Original signé par R. Ramos,
Coordonnatrice du comité

Original signé par Vania Karam,
présidente